

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

CARNET DE CANTON

Châteauneuf-sur-Loire



L'ACTUALITÉ DE NOTRE DÉPARTEMENT EXTRAITS DES DÉCISIONS ADOPTÉES LORS DE LA SESSION D'OCTOBRE 2023

Soutenir financièrement les projets de nos communes et de la Communauté de communes des Loges : contrat de mobilisation en faveur des territoires 3^e génération

Pour la période 2024-2026, le Département consacrera 22 millions d'euros au financement des projets choisis par les communes et l'intercommunalité. Pour le territoire de la Communauté de communes des Loges, 1 256 954 € seront répartis pour financer de nouveaux projets d'aménagement (à titre d'exemple, pour la période

2021-2023, 673 500 € ont été affectés au soutien financier de la construction des gymnases de Saint-Martin-d'Abbat et Tigy).

Préserver le pouvoir d'achat des familles

Depuis 2022, afin de ne pas faire supporter aux familles la hausse du coût des denrées alimentaires, le tarif du repas pour nos collégiens demi-pensionnaires est maintenu à 3,45 €. Ce sera toujours le cas en 2024. Si l'inflation avait été répercutée, le tarif du repas serait passé à 3,83 €.

Plan Priorité Santé 2023-2027

Le Département se mobilise depuis plusieurs années pour lutter contre la désertification médicale. À partir de 2024, une enveloppe annuelle d'un million d'euros sera consacrée à l'accompagnement des communes pour la réhabilitation, l'agrandissement et la transformation de locaux existants en structures de soins ainsi que pour des opérations d'amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé déjà installés.

PRATIQUE

VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

Florence Galzin et Philippe Vacher

 Les joindre

02 38 25 42 24

florence.galzin@loiret.fr

philippe.vacher@loiret.fr



Leur écrire
Département du Loiret
45945 Orléans

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS !

CARNET DE CANTON

Châteauneuf-sur-Loire



© H. El Yamani

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR FACILITER TOUS LES TYPES DE MOBILITÉS SUR NOTRE CANTON



© H. El Yamani

NOUVEAU PONT SUR LA LOIRE : LA DÉVIATION DE JARGEAU SE CONCRÉTISE

Le 19 octobre, le troisième et dernier lancement de l'ouvrage de franchissement de la Loire, à Jargeau, a eu lieu en présence du président du Département, Marc Gaudet, et de la Préfète de la région Centre-Val de Loire et du Loiret, Sophie Brocas. Le chantier avance à grand pas. La mise en service est prévue pour début 2025. Un grand soulagement pour tous les habitants du territoire et notamment les habitants de Darvoy, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Jargeau.

CONTOURNEMENT DE SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

Le contournement de Saint-Denis-de-l'Hôtel est mis en service depuis le 6 septembre 2023. Cette nouvelle infrastructure va soulager le trafic en centre-ville, améliorant considérablement la qualité de vie des habitants. Un pas de plus dans le grand projet de la déviation de Jargeau.



© H. El Yamani

UNE AIRE DE COVOITURAGE MULTI-MODALE À CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

L'aire de covoiturage existante à Châteauneuf-sur-Loire compte actuellement 48 places de stationnement. Cependant, elle est régulièrement saturée.

Sa capacité va ainsi être étendue à 95 places. Elle comprendra un bâtiment multi-services, des espaces pour faciliter le covoiturage, des équipements pour encourager les déplacements doux, des arrêts pour les transports en commun Rémi. L'ensemble des bâtiments sera recouvert de panneaux solaires.



© H. El Yamani